

Programme de l'examen pour l'obtention du « *Diplôme Professionnel Didactique Willems*® »

Programme statutairement approuvé par l'Assemblée Générale de l'Association Internationale d'Éducation Musicale Willems du 29 juin 1975, tenue lors du Congrès de Turin, en présence et avec l'accord d'Edgar WILLEMS.

Tonalités et modes :

Toutes les tonalités majeures et mineures ; gammes chromatiques et autres modes : pentatonals, modes de Ré, de Mi, de Fa, de Sol, de Si, mode tzigane; mode hexatonal (tons entiers).

Mesures :

Simple, composées, alternées et à temps inégaux.

Épreuves écrites :

- Écrire les armures et le chiffrage de 4 pièces modales et 4 pièces tonales jouées au piano ;
- Dictées à une voix et deux voix ;
- Déterminer la nature de dix accords de 4 sons et de dix agrégats ;
- Test audiométrique (réussi au 1/100° de ton)

Épreuves orales et pratiques :

- Harmonisation d'une gamme majeure, une gamme mineure et une gamme chromatique ;
- Lire à vue un texte musical avec rythmes jusqu'à la triple croche ;
- Lire un texte musical avec changements de clés (les sept clés lues par relativité ou absolu) ;
- Improviser dans une tonalité mineure et une mesure, toutes deux tirées au sort (à partir de trois altérations), vocalement et au piano (motif donné) ;
- Improviser au piano à deux voix harmoniquement et/ou polyphoniquement (début donné) ;
- Jouer au piano de mémoire trois chansons d'intervalles du Carnet 2B, désignées par le jury ;
- Jouer au piano de mémoire trois marches ou motifs plastiques des Carnets n° 9 et 10 désignées par le jury ;
- Harmonisation d'une mélodie au piano ;
- Vidéos de pédagogie pratique : leçon pratique d'éducation musicale au cours de formation ; leçon avec ses propres élèves (degré au choix) ;
- Vidéo de formation : donner un cours pédagogique à une classe d'étudiants comprenant un travail théorique et pratique sur les gammes et tonalités, la métrique, une dictée orale, une dictée rythmique écrite, une dictée mélodique écrite, des exercices de développement auditif, un déchiffrage, des exercices d'ordonnances et d'improvisation, en lien avec des œuvres ;
- Répondre à des questions sur la matière psychologique de l'initiation musicale, des débuts du solfège, des débuts du piano, de l'éducation musicale à l'école, de la pose de voix et d'éléments de thérapie musicale.

Travaux à faire par ailleurs :

- Travail écrit libre (de dix à douze pages) : sujet lié à l'éducation musicale, choix libre ;
- Composition de trois chansons pour les enfants avec accompagnement au piano ;
- Composition de trois marches ou motifs plastiques pour le piano ;
- Composition d'un chœur à quatre voix, et vidéo en situation de direction d'un chœur d'adultes ou d'enfants.
- Neurosciences : partant d'un contenu lu (ouvrage) ou entendu (conférence), développer en quoi son apport vient soutenir le rôle de l'éducation musicale dans l'éducation générale.
- NB : Les candidats doivent avoir étudié les œuvres d'éducation musicale du Professeur Willems ainsi que d'autres œuvres pédagogiques. Ils doivent posséder un matériel sonore didactique.

Révision Juillet 2024